

VIDE GRENIER organisé par

Association des Thébaudières et Loisirs et Détente de Launay

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2021
CENTRE BOURG - LE CELLIER
de 9h à 18h

Coupon d'inscription à renvoyer avant le lundi 20 septembre à

Fanny DELAS 20 route des Relandières 44850 LE CELLIER avec votre règlement par chèque à l'ordre de ASSOCIATION DES THEBAUDIÈRES et une photocopie recto verso de votre pièce d'identité valide
Renseignements au 06.88.33.02.09

✂ -----

Nom, Prénom -----

Adresse : -----

Téléphone : -----

Nombre d'emplacements (maxi 2) x 10 euros (l'emplacment) = €

N° Carte d'identité, permis de conduire, passeport.....

délivré à.....le.....

Je soussigné(e) Mme/Mr/Melle... .. déclare sur l'honneur :

- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code Pénal)
- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article l310-2 du code du commerce)

Fait àle.....Signature

VIDE GRENIER -REGLEMENT - Conditions de participation

- 1 - Le vide grenier organisé par l'association des Thébaudières et Loisirs et Détente de Launay est ouvert à tous les non-professionnels.
La vente par des enfants est autorisée sous responsabilité parentale.
- 2 - Ce vide grenier aura lieu de 9h00 à 18h00 le dimanche 26 septembre dans le centre bourg du CELLIER.
L'installation des participants débutera à 6h30 et devra impérativement être terminée à 8h30.
- 3 - La publicité de ce vide-grenier sera assurée par voie de presse, affichage public, communication internet et bulletin municipal.
- 4 - Il n'est pas possible de réserver un emplacement spécifique. L'attribution des emplacements se fera le matin en fonction de l'ordre d'arrivée des exposants à l'unique exception des habitants de la rue qui souhaiteraient avoir un stand en face de chez eux. Le nombre d'emplacements est limité à 120 exposants. Les emplacements seront loués sans table ni chaise.
- 5 - Conditions d'inscription : **10 € pour 1 emplacement de 4 mètres linéaires** (réservation au maximum de 2 emplacements par exposant) avec, à côté, un espace utile pour la voiture.

Vous devez vous inscrire par courrier en retournant le coupon d'inscription dûment rempli, signé et accompagné des pièces justificatives ci-dessous et du règlement par chèque à l'ordre de "**Association des Thébaudières**" avant le **lundi 20 septembre** à l'adresse suivante :

Fanny DELAS - 20 route des Relandières - 44850 LE CELLIER

Comme la loi l'impose, les exposants doivent impérativement transmettre une **photocopie d'une carte d'identité recto-verso, permis de conduire ou passeport encore valides**. En l'absence de ces documents, nous serions dans l'obligation de vous refuser la possibilité de vous inscrire.

Aucune confirmation d'inscription ne sera adressée.

- 6 - Il ne sera procédé à aucun remboursement, même en cas d'intempéries.
- 7 - Les participants sont responsables de la provenance et de la vente des objets qu'ils proposent au public.
- 8 - Chaque participant s'engage à ne vendre que des objets usagés (personnels et mobiliers), ce qui exclut la revente d'objets confiés par un commerçant.
- 9 - Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui ainsi qu'aux emplacements. Ils doivent donc, de ce fait, être couverts par leur propre assurance.

Sous couvert des restrictions liées à la pandémie COVID-19 et des décisions gouvernementales du moment. L'organisation ainsi que la structure de la manifestation pourront être modifiées au dernier moment.